VENDREDI 5 MAI 1911

XIIe ANNÉE. — N° 7489. — VENDREDI 5 MAI 1911

LA CROIX

BUREAUX : LILLE. — 15, rue d'Angleterre Téléphone : 672

5 CENTIMES — DE ROUBAIX-TOURCOING — 5 CENTIMES

BUREAUX : ROUBAIX. — 35, rue du Vieil-Abreuvoir TOURCOING. — 85, rue des Ursulines

CŒUR SACRÉ DE JÉSUS
J'ai confiance en Vous
(Ind. 300 j., Pie X.)

Vendredi 5 mai. — SAINT PIE V

JEUDI 4 MAI 1911

La journée

L'accueil fait à la loi sur les retraites ouvrières continue à être très frais.

Les ouvriers demandent, çà et là, dans des meetings, que la retraite leur soit payée, au moyen d'un impôt, sans aucune participation de leur part, ce qui est le renversement de la loi votée.

❀

Dans l'intention d'empêcher la manifestation projetée par les vignerons, à Bar-sur-Seine, le préfet de l'Aube, a pris un arrêté interdisant les cortèges et attroupements dans tout l'arrondissement. On croit que la manifestation se fera quand même.

❀

L'effervescence est toujours grande à Lourière (Haute-Vienne), dont les habitants sont mécontents du changement de résidence du percepteur. Le juge de paix a été brûlé en effigie, pendant que l'on sonnait le tocsin.

❀

Des détails précis sont arrivés sur l'entrée, à Fez, de la mehalla du commandant Brémond. Bien que les tribus rebelles aient été battues, elles restent insoumises, et la situation provoque toujours des inquiétudes en présence de la lenteur, causée par les difficultés du ravitaillement, avec laquelle la colonne de secours entreprend sa marche.

❀

Du 14 au 18 juin aura lieu, au Champ-de-Mars, le concours central d'animaux reproducteurs des espèces cheval et âne.

❀

Tout laisse prévoir qu'au Mexique la paix va être prochainement signée à Juarez.

❀

De nouveaux combats, au cours desquels les insurgés furent repoussés, ont été livrés en Albanie.

❀

La maladie de la reine des Belges suit son cours normal.

Les fêtes de Jeanne d'Arc

Le programme des fêtes des 7 et 8 mai à Orléans a été affiché ce matin sur les murs de la ville.

Le cortège sera singulièrement réduit, puisqu'il n'y aura cette année ni armée, ni autorités civiles, ni les pompiers des environs. La faute n'en est pas à M. Gitton maire d'Orléans, qui — c'est le sentiment général — a fait tout ce qu'il fallait pour que les fêtes soient célébrées à nouveau dans leur forme traditionnelle, mais au préfet Godefroy et à ses amis les francs-maçons, qui veulent n'avoir rien de commun avec les curés.

Seule, la grandiose cérémonie de la remise de l'étendard n'a subi aucune modification.

Les dévouées

M. Monis, ministre de l'Intérieur, vient de décerner, pour « services exceptionnels rendus à l'assistance publique », des médailles d'honneur à :

Mme Bérand (Eudoxie), religieuse infirmière à l'asile d'aliénés de Lafond (Charente-Inférieure) ;

Mme Gérard (Marie), religieuse infirmière attachée à l'hospice Comtesse, à Lille.

Mme Fournier (Marie-Joséphine), religieuse infirmière à l'Hôtel-Dieu de Chambéry ;

Mme Leroux (Marie), religieuse infirmière à l'hôpital des Sables-d'Olonne et Mme Rouyer (Marie), supérieure des religieuses attachées au même établissement.

Pourquoi faut-il que, par une inexplicable contradiction, les mêmes hommes qui proclament ainsi officiellement, un jour, le dévouement des religieuses, le traquent le lendemain comme un crime et s'acharnent à tarir toutes les sources où il s'alimente ?

Marie, reine des vocations

Tout est sublime en Jésus, mais il semble que le sacerdoce soit la plus haute de ses sublimités. Toutes les vocations sacerdotales sont des dépendances de cette vocation éternelle du Verbe prêtre et elles viennent à l'Eglise par Marie la Vierge sacerdotale.

Nous demandons à cette divine Reine et Mère de l'Eglise, au commencement de son beau mois de mai, de développer dans un grand nombre d'âmes d'enfants la vocation et d'allumer dans beaucoup de cœurs l'amour du sacerdoce. Que nos lecteurs aident, par leurs prières et leurs sacrifices, les vocations pauvres, sans oublier de donner le pain quotidien nécessaire aux nombreux enfants élevés par l'œuvre si belle de Notre-Dame des Vocations.

M. l'abbé Marimin Vion, 9, rue Montessuy, Paris, recevra avec reconnaissance les plus modestes comme les plus riches offrandes pour la vente de charité fixée aux 30 et 31 mai.

Dans le guêpier

Les jours passent et le Maroc reste la préoccupation dominante de la France au point de vue extérieur.

La situation très inquiétante exposée ici la semaine dernière ne s'est guère améliorée. La nouvelle donnée dès samedi soir de l'entrée à Fez du commandant Brémond, et enfin confirmée aujourd'hui, ne fait briller qu'une lueur d'espérance aux yeux des patriotes angoissés. Il a fallu que la mehalla combattît sans cesse pour atteindre la capitale marocaine. Mais derrière elle les tribus restent insoumises et les principales routes coupées.

En ce qui concerne la colonne de secours, dans son dénuement d'informations, le ministère annonce gravement « qu'elle poursuit sa marche aussi rapidement que possible, suivant les ordres donnés ». Or, la colonne en question est encore beaucoup plus près de la côte que de Fez. Si elle continue avec cette rapidité si relative, qui prouve ou que la région n'est pas calme, comme le prétendent certains télégrammes, ou que les vivres y sont rares, la garnison de Fez sera morte de faim ou aura été massacrée par les tribus quand la colonne atteindra les murs de la ville.

Ce jour-là, qu'on peut, hélas ! sans abuser du pessimisme, redouter de voir arriver, le gouvernement devra faire son *mea culpa*.

Tous les hommes compétents, tous les officiers d'Afrique expérimentés, et tous les gens qui connaissent bien le Maroc, conseillaient de prendre pour base d'opération des colonnes la frontière algérienne. A l'heure des graves résolutions, le gouvernement, doublement timoré, qui ne délibérait que sous le contrôle et presque en présence des agents de l'Allemagne, et s'efforçait aussi de ne pas indisposer l'Espagne et de ne pas provoquer les reproches habituels de l'antimilitariste Jaurès, se prononça pour la base maritime.

En faisant partir une colonne de Rabat, pour traverser la Chaouïa, il prenait la route la plus longue. Il a perdu, par souci de ne pas déplaire à de déloyaux ennemis, huit grands jours : plus de temps qu'il n'en faut aux braves officiers Mangin et Brémond pour périr avant d'avoir reçu le moindre secours. La colonne devrait être déjà à Fez : elle n'y sera peut-être que dans une semaine. Et dans quel état nos soldats trouveront-ils leurs camarades ? Y arrivera-t-elle même jamais, puisque le consul Boisset dépeint, dans son plus récent rapport, le pays comme livré aux pires désordres : les routes sont coupées, le commerce est interrompu, le brigandage s'exerce librement, le pillage et le meurtre sont courants.

Nos gouvernants n'auront d'ailleurs fait de nous que des dupes en négligeant de se référer aux traités qui, en nous chargeant d'assurer la tranquillité au Maroc, nous autorisent à prendre les moyens nécessaires pour accomplir cette ingrate et difficile mission. Non contents d'avoir imposé à nos lâches et incapables ministres un mauvais plan, le plus mauvais qui fût, l'Allemagne nous fait savoir par un de ses organes officieux, la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, que, si, en dépit de tous les obstacles qu'elle nous a créés, nous parvenons à Fez, elle ne tolérera pas que nous y demeurions, fût-ce par nécessité absolue de protéger des existences et des intérêts internationaux, ou nous considérera immédiatement comme des conquérants plutôt que comme des policiers et réclamera sa part du pays envahi !

Oui, on ose parler de partage éventuel du Maroc !

Ce qui est le plus choquant et le plus humilient, c'est que ce qu'écrivoit hier la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, l'ambassadeur d'Allemagne l'avoit dit il y a plus de huit jours à nos ministres dont il était venu interrompre la délibération, afin de leur faire connaître à quelles conditions nous pourrions secourir Fez, venger la mort de nos officiers tués par les Zaers et pacifier les pays insurgés suivant le mandat formel que nous en avons reçu des nations ! Et nos ministres, tremblants de peur, avaient consenti à préférer le plan indiqué par l'Allemagne à celui que leur avaient tracé leurs conseillers naturels, et promis de ne rien faire de plus, une fois à Fez, que ce que l'Allemagne exigeait ! La *Gazette de l'Allemagne du Nord* ne fait donc que révéler au public ce que son pays a signifié à nos gouvernants. Elle tente d'imposer à l'opinion une volonté devant laquelle se sont inclinés trop facilement quatre ministres apeurés. Aujourd'hui, la *Gazette de Cologne* renchérit encore sur son confrère et nous conteste le droit même de secourir nos officiers instructeurs.

Mais l'Allemagne ne va-t-elle pas trop loin ? En indisposant la masse, ne risque-t-elle pas de créer un mouvement de révolte contre une humiliation que le peuple n'acceptera pas, mouvement dont le ministère devra tenir compte ?

Surtout, l'Allemagne, en affichant trop haut ses prétentions, n'indisposera-t-elle pas d'autres pays que la France qui ne désirent pas la voir prendre trop d'influence au Maroc ?

Il y a, à cet égard, en France, deux opinions différentes. Les uns pensent qu'en effet, l'Allemagne va finir, en molestant trop la France, par fortifier les soupçons qu'elle a éveillés depuis longtemps en Europe, et que l'Angleterre, l'Espagne et la Russie la prieront de modérer ses appétits glouton et l'inviteront à nous laisser accomplir notre dure besogne jusqu'au bout.

Mais il en est d'autres qui sont moins confiants dans l'appui que nous serions, il est vrai, en droit d'attendre de ces trois puissances, en l'occurrence. Et malheureusement l'attitude de ces nations justifie la crainte qu'ont certains que nous nous trouvions isolés.

En Espagne, l'opinion nous est défavorable. M. Canalejas le constatait hier lui-même. Il voulait bien déplorer à la tribune ce fait, mais se hâtait de prévoir le cas où des difficultés sérieuses se produiraient entre la France et l'Espagne. La mauvaise humeur des Espagnols contre nous au Maroc n'a jamais cessé de se manifester et ce n'est mystère pour personne qu'un fort courant d'opinion souhaite une entente hispano-allemande.

Pour la Russie, ce n'est que par bonté d'âme qu'on peut la supposer prête à nous soutenir. L'attitude qu'elle a, en ce moment dans les affaires d'Orient la montre plus soucieuse de se rapprocher de l'Allemagne que de prendre nos intérêts.

Enfin, l'Angleterre a bien, comme on le rappelait hier, un accord spécial avec nous concernant le Maroc, et qui prévoit l'assistance de la diplomatie britannique, en cas de besoin. Mais il ne semble pas que cette aide nous ait été fournie en ces derniers temps où elle aurait été pourtant fort utile. Sir Edward Grey a bien fait, aux Communes, des déclarations favorables à notre action au Maroc, mais la presse officieuse anglaise, commentant les articles des journaux pangermonistes, a cru devoir s'associer aux récriminations de ces « reptiles » contre nos opérations et partager leur méfiance de notre esprit de conquête.

On le voit, il est bien difficile de dire sur qui, exactement, nous pourrions compter, le cas échéant.

Celui qui a le premier appelé un guêpier l'aventure dans laquelle nous nous sommes si maladroitement lancés au Maroc a trouvé le mot juste. Peut-être eût-elle tourné à notre profit avec des ministres clairvoyants, résolus et exclusivement soucieux de l'intérêt de la patrie. Aux mains de notre triste gouvernement, elle est un constant sujet d'angoisse.

J.-J. C.

Souscription exceptionnelle pour le Denier de Saint-Pierre

Report : 52 604 fr. 05.

Une vieille abonnée, 100 fr. — Une Bordelaise, 60 fr. — Un lecteur de Bayonne, 50 fr. — M. H. Rosier, à D., 50 fr. — M. l'abbé Pain, curé de S., 2 fr. 50. — J. F. V. N., 1 fr. — M. Joseph Dufour, 0 fr. 50. — Pour la guérison de son fils, à C. (Vosges), 5 fr. — A. G., à S., 5 fr. — Edgar Legrand, à F., 20 fr. — E. P., Fourmies, 50 fr. — Une mère de famille, 10 fr. — Au nom de leur mère, 20 fr. — Mme Vve Léoni, à A., 5 fr. — M. l'abbé Jordan de Chasagny, 2 fr. 50. — Mlle Jordan de Chassagny, 2 fr. 50. — Mme J. Maubec, à L., 10 fr. — M. B. C., 5 fr. — Un Abonné de la *Croix*, 28 fr. — Obole des pauvres, vive Pie X ! 3 fr. — M. l'abbé Marguerite, curé d'Y., 5 fr. — Une âme aimant le Pape de tout son cœur, 2 fr. — M. C. Dupré, grâce à demander, 1 fr. — M. D. F., Cognac, 2 fr. 50. — Une jeune veuve, 10 fr. — Mlle Demachy, 20 fr. — Au Pontife Roi, S. S. Pie X, 5 fr. — M. G., à Paris, 20 fr. — C. C. (Yonne), 10 fr. — M. l'abbé Simand et Mlle Simand, à St-G., 20 fr. — Un Chevalier de la *Croix*, Nevers, 2 fr. 50. — Famille Ploquarl, 5 fr. — Mme Vve Lefebvre-Delassus, 5 fr. — G. Delassus, 5 fr.

Une mère et sa fille, à Pl., 10 fr. — J. R., 2 fr. — Une lectrice de la *Croix*, 1 fr. — A. Fouloti, à W.-au-B., 2 fr. — Une famille pour la guérison d'une malade, 2 fr. — Pour le Saint-Père, Ligné, 2 fr. — Mme Janodet, à Vincennes, 1 fr. — C. M., de Vincennes, 2 fr. — Un lecteur de la *Croix*, 0 fr. 90. — Un premier communiant de 7 ans, 3 fr. — Une abonnée de la *Croix*, à Dijon, 1 fr. — Une petite domestique au Saint-Père, 2 fr. — G. Bérquel, à B., 1 fr. — Jeune catholique de Saint-Girons, 1 fr. — Deux Grecques, 2 fr. 50. — A. et M. demandent à Dieu une petite sœur, à P. 2 fr. — Marie Gabriel, 2 fr. — E. G., Béziers, 3 fr. — Une prière pour un enfant égaré, Blois, 1 fr. — Un Baillieulois, 1 fr. — Pour mon mari et mes deux enfants, Notre-Dame du Travail, priez pour nous, 2 fr. — Famille Baud, à B., 3 fr. — M. et Mme J. Molle, de Lille, 30 fr. — A S. S. Pie X, pour ma guérison, 5 fr. — Une famille catholique, 20 fr. — Une Tertiaire qui demande au Saint-Père la guérison de sa fille, 5 fr. — Anonyme, 1 fr. — M. Jean D., à Fresne, 3 fr. — Une Tertiaire, 2 fr. — Pour la conversion d'un pécheur, 2 fr. — Pour le bien spirituel et temporel d'une famille, 0 fr. — Quelques familles de V.-B., 23 fr. — M. l'abbé R. B., à Marseille, 20 fr. — M. l'abbé P., curé de B.-V., 10 fr. — Anonyme, 1 fr. 35. — Une communauté, Luneville, 2 fr. — Pie X, priez pour moi, Brive, 1 fr. — Mme Bazard et Noémie, 5 fr. — Pieuse obole d'un aumônier, Laval, 2 fr. — P. C., Montpellier, 2 fr.

A. Collet, à B., 1 fr. — Dix instituteurs laïques chrétiens du Doubs, 20 fr. — Anonyme de Valence, 20 fr. — Mme G. L'Ebraly, 20 fr. — Le clergé de Notre-Dame du Vœu, Cherbourg, 25 fr. — C. Hermet, curé d'Olivet, 10 fr. — P. Hermet, vicaire d'Olivet, 10 fr. — Anonyme, 20 fr. — Mlle P. Regnault, à C., 10 fr. — Vive Pie X ! Jean et Lulu, 10 fr. — *In te, Pio Decime, speravi*, 10 fr. — L. D. J. C., à P., 10 fr. — Très Saint-Père, bénissez-nous, anonymes, 8 fr. — Une lectrice de la *Croix*, Poitiers, 7 fr. — Anonyme, 5 fr. — P. P., un père de famille pour les siens, 5 fr. — Honneur à Pie X ! 5 fr. — Un prêtre de Clermont, 5 fr. — M. l'abbé Ladevèse, à A., 5 fr. — Mme J. Flandrin, 5 fr. — L. J., Ozanne, à Paris, 5 fr. — Offrande d'un Roubaisien, 5 fr. — Une Tertiaire Franciscaine, à Avesnes-sur-Helpe, 5 fr. — Un petit vicaire, 5 fr. — Une famille, Denain, 5 fr. — M. l'abbé F. F. J., de Caen, 5 fr. — M. Jules Chainel, à T., 5 fr. — Deux vicaires du Nord, 5 fr. — A. S. B., 5 fr. — Une anonyme de l'Ariège, 5 fr. — Un paysan breton, 1 fr. — Une pauvre communauté, 2 fr. — Une vieille Bretonne, 2 fr. — La veuve d'un ouvrier, 1 fr. — Gabrielle Tallon, 5 fr. — A. D., Enfant de Marie, 5 fr. — En réparation d'un enterrement civil, 2 fr. — Marguerite-Marie, à Balxas, 1 fr. — J. S. E. C., 3 fr. — Sœur J. D., 2 fr. — Une famille de Brest, 3 fr.

Modeste offrande d'un religieux expulsé, 3 fr. — Deux Enfants de Marie de l'Anjou, 4 fr. — A. E. D., 5 fr. — M. l'abbé Danel, curé de C., 5 fr. — A. M., Marseille, 1 fr. 90. — Mlle Claire Delcy, 5 fr. — M. Marius Deiny, 5 fr. — *Au pauvre aveugle*, une pauvre famille, 0 fr. 50.

Total : 53 645 fr. 70.

GAZETTE

Hommage à François Coppée

Sur la maison de la rue Oudinot qu'habitait François Coppée, ses amis et admirateurs ont fait apposer une plaque commémorative.

L'inauguration a eu lieu hier, sur l'initiative de MM. Denys Cochin, député, propriétaire de la maison, et Mithouard, conseiller municipal du quartier des Invalides. M. Paul Déroulède s'était associé, par dépêche, à l'hommage qui était rendu à « notre cher et glorieux Coppée ».

Lorsqu'on a découvert la plaque commémorative, M. Mithouard a prononcé quelques paroles émues, remerciant M. Denys Cochin, dont la généreuse initiative permit la cérémonie, le Conseil municipal, qui a toléré qu'on manquât à la règle d'après laquelle nulle plaque commémorative ne peut être apposée que cinq années après la mort de celui dont elle évoque le souvenir.

L'appartement de Coppée est occupé aujourd'hui par Mgr Odelin, vicaire général de Paris, qui tient à lui conserver, jusque dans les moindres détails, toute sa physionomie.

Les dames fonctionnaires

Il y a en France 120 000 femmes fonctionnaires qui remplissent, dans l'administration, les emplois les plus variés.

Il y a tout un régiment de timbreuses, de dames visiteuses du service des douanes, d'inspectrices du travail et d'employées occupées à la statistique générale de la France.

L'enseignement public occupe plus de 70 000 femmes ; la direction des postes 18 602 et les chemins de fer de l'Etat 6 356.

Le ministère qui possède le plus grand nombre de dames est celui de l'instruction publique. Celui qui en a le moins est l'Agriculture : 11 dames seulement, le Commerce en a 14.

Des dames-fonctionnaires remplissent les fonctions de femmes de basse-cour, de dépensières, de professeurs de dentelle, de veilleuses, de baigneuses, de lingères, de jardinières, de cuisinières, de buandières, de laveuses, de préposées à la salubrité (charmant euphémisme).

Au ministère de la Guerre, 670 femmes sont employées à la fabrication des poudres, et il ne s'agit pas de poudre de riz.

Simple constatation

Probante communication, extraite d'un rapport lu à une assemblée des actionnaires d'une Compagnie de voitures :

« En 1905 il y avait à Paris 11 000 fiacres à chevaux.

» En 1911 il n'y en a plus que 6 400, mais en revanche les autos-fiacres qui n'existaient pas il y a six ans sont au nombre de 6 700.

» La hausse du caoutchouc a coûté très cher à la Compagnie pendant le dernier exercice.

» Le président a fait remarquer que les autobus étaient actuellement fréquentés par un public plus élégant que celui qui prenait l'omnibus, et faisaient ainsi une concurrence dangereuse aux petites voitures. »

La raison ?

Tout bonnement qu'avec l'autobus on va plus vite.

Le concours de chansons militaires

La Commission chargée d'organiser le concours de chansons militaires et de classer les œuvres soumises à son examen a achevé ses travaux.

Sur 1 730 chansons présentées, 10 seulement ont été retenues.

Une médaille de bronze est accordée à chacun des auteurs de ces dernières œuvres, énumérées ci-après :

Passe-moi le tabac (Paibbes et A. Jouberti) ; *Madeleine et Suzon* (E. Goudard) ; *La Harpe* (E. Crespel) ; *Trois Belles* (Ch. Laurent) ; *Marche, conscrit* (Josse) ; *Chanson de route* (Lagrillère-Beauclerc et E. Rotez) ; *Noël du petit soldat* (Trotot et Marfaing) ; *Mariez-vous, filles* (J. Barbotin) ; *Idylle musette* (B. Jury et L. Muzil) ; *Pioupious de France* (P. Codini et A. Gervy).

Ces chansons ne seront pas publiées en recueil, les auteurs restant libres d'en disposer à leur gré. Les 1 730 manuscrits pourront être retirés par ceux qui les ont déposés.

Un langage étrange

On lisait, l'autre jour, dans le *Progrès de la Somme*, cette nouvelle stupéfiante :

« Le président de la République est rentré ce soir à 7 h. ½ à Tunis de son voyage dans le Sud.

» Il a été salué à sa descente du wagon par le général Pistor et par les représentants de la municipalité.

» Les honneurs militaires ont été rendus par les zouaves.

» Sur tout le parcours une foule nombreuse a chaleureusement acclamé le président.

» Ce soir M. Fallières offre un dîner intime, à la résidence.

» Il a reconnu s'être occupé d'affaires de décorations, mais toujours pour rendre service à des amis et sans avoir jamais demandé ou reçu d'argent.

» Il a affirmé n'avoir jamais eu entre les mains de diplômes des palmes académiques.

» S'expliquant enfin sur l'autenticité des diplômes du Nichan, il a affirmé qu'il les croyait bons et que si on pouvait lui prouver le contraire il en éprouverait une sincère satisfaction.

» Il a donné alors au juge quelques renseignements qui permettront de découvrir la fabrique de faux diplômes. »

Les excuses alléguées par le président de la République pour se disculper d'avoir trempé dans l'histoire des décorations étaient d'autant plus intéressantes qu'on ne les lui demandait pas. Elles n'en étaient pas moins surprenantes et méritaient d'être accueillies avec la plus grande réserve.

On avait raison de se méfier : il s'agissait simplement d'une erreur de mise en page qui a joint de la façon la plus imprévue deux rubriques d'ordre différent.

Un Marocain précurseur

On dit que la première bouche à feu dont l'histoire mentionne l'existence fut employée par un sultan du Maroc ?

Ce sultan avait nom Abou-Yousouf, et vers l'an 1273, d'après ce que nous rapporte l'historien Ibn-Kraldoun, cette bouche fut employée au siège de la ville de Sidjilmessa.

Ce n'est qu'en 1313 que les bouches à feu firent leur apparition en Europe, et en 1338 en France...

Et, maintenant, nous allons montrer aux Marocains les derniers perfectionnements de nos mitrailleuses.

Mot de la fin

Du *Diable boiteux* ?

« Un grand peintre avait envoyé à une loterie de charité un bon ainsi conçu : « Bon pour un portrait du gagnant ; valeur : 25 000 francs. »

Il a reçu hier ce mot du gagnant : « Voici le bon ; envoyez-moi 10 000 francs et gardez le reste. »

Epilogue du divertissement

Comme épilogue du divertissement donné le 1er mai par MM. Monis et Jaurès à la population parisienne, divers manifestants, dont nous avons donné les noms hier, ont été gratifiés par le tribunal correctionnel de la Seine de peines variant de deux jours à un mois de prison. Le tribunal n'a pas même eu de pitié pour l'un d'eux, porteur d'une certaine quantité de poivre qu'il « destinait à la cuisine de sa mère », mais dont les yeux des sergents de ville n'ont vu que du feu ; pendant ce temps-là, l'officier de paix Guillaume, blessé le 1er mai, recevait la croix de la Légion d'honneur, une médaille d'or était décernée aux agents Portenseigne et Ganne, également blessés, diverses distinctions étaient accordées à des agents de la justice municipale.

Evidemment, la répartition des billets de présence aux membres participants de la manifestation différait dans la forme comme dans les effets, et si M. Monis y gagnait en autorité, M. Jaurès y perdait en popularité.

Mais elles étaient, paraît-il, dans la convention ; car, ce matin, M. Jaurès, oubliant de protester contre la distribution des jours et des mois de prison à ses amis, a reconnu que la distribution des décorations et autres distinctions à la police était dans la tradition. « Que M. Monis ait décoré M. Guillaume, blessé dans la journée du 1er mai, a-t-il écrit, c'est dans la tradition. »

Cependant, il fallait bien que M. Jaurès manifestât un mécontentement quelconque, et M. Monis ayant porté lui-même les décorations à la préfecture de police avec une solennité particulière : Cela, ce n'est pas de jeu, proteste M. Jaurès. Nous n'avons convenu rien de semblable, et je me suis bien gardé d'aller porter moi-même les jours et les mois de prison à mes amis. « Mais que M. Monis, ajoute M. Jaurès, ait fait une visite d'hommage solennel à la préfecture de police, où se perpétuent tant d'habitudes détestables et justement odieuses au peuple, c'est la plus triste et la plus scandaleuse bravade. »

En d'autres termes, que les agents de la force soient récompensés, cela importe peu au tribun ; que ses amis soient assommés et emprisonnés, il ne s'en soucie pas davantage, il n'en veut pas aux uns, il ne pense pas d'intérêt aux autres, il ne s'en préoccupe qu'à M. Lépine, il ne poursuit que la destruction de l'institution policière. Et réaliser un hommage solennel à la préfecture et au préfet de police, voilà qui est vraiment intolérable. Cette seconde manifestation ne faisait pas partie du programme : M. Monis a triché. M. Jaurès ne le lui envoie pas dire : « Les fautes s'accumulent », professe-t-il avec plus de tristesse que de colère.

Une observation, cependant : si la Confédération générale fournit des manifestants qui jettent aux yeux des agents le poivre qu'ils destinaient, en bons fils, « à la cuisine de leur mère », elle fournit peu de ces héros qui, comme l'agent Edmond Rouzet, décoré aussi de la médaille d'argent dans la distribution d'hier, se jettent deux fois de suite à l'eau pour sauver deux désespérés. Les hommes de cette trempe sont nombreux à la préfecture de police.

Aux fruits on connaît l'arbre, et M. Jaurès voudra bien me permettre d'aimer mieux rencontrer au coin d'un bois le sauveteur de la préfecture de police que l'homme au poivre de la Confédération générale du travail.

Avec l'un je me sentirais en sécurité, même en coin d'un bois ; avec l'autre, je chercherais par-où l'on décampe même dans la rue.

J. B.

La révolte marocaine

L'entrée à Fez du commandant Brémond

Fez, 28 avril. — Le commandant Brémond arriva mercredi soir 26 avril, à 6 heures, avec sa mehalla, n'ayant pas cessé de combattre depuis quatre jours, mais toujours victorieux.

La mehalla, débouchant par la route de Bericito, arriva en ordre parfait, les soldats heureux ; tout le matériel est au complet.

La troupe donnait l'impression d'une force aguerrie et nullement abattue. Les pertes, depuis le début de la campagne, accusent trente morts ou manquants.

A l'arrivée de cette mehalla, le sultan a ordonné une attaque générale contre les Beni-M'Tir, attaque qui fut dirigée par le grand-vizir Saïd ben Omar et M'Tougui, sur trois côtés. Les Hiaina, les Beni-Ouarain et les Beni-Siden accompagnaient la mehalla.

Les troupes impériales ont remporté la victoire. Le grand-vizir a eu deux chevaux tués sous lui.

La nuit a empêché la mehalla de continuer le combat.

Les tribus restent insoumises.

Le maghzen a décidé de les attaquer de nouveau le 28.

D'autre part, notre consul à Fez a fait parvenir ces détails :

Tanger, 3 mai. — Notre consul à Fez, M. Gaillard, annonce que la colonne Brémond est entrée à Fez le 26 avril. Tous les instructeurs étaient en bonne santé.

La lutte a été acharnée.

Les tribus n'ont pas fait leur soumission.

Le blocus continue et les denrées alimentaires sont rares.

La nécessité de ravitailler la capitale reste toujours pressante.

M. Mac Léod, consul d'Angleterre, écrit à la date du 26, au ministre d'Angleterre, qu'il considère encore la situation de Fez comme critique.

Les troupes de la mehalla sont en parfait état, malgré les luttes qu'elles viennent de soutenir.

Le consul d'Allemagne s'est porté au devant de la mehalla pour saluer nos instructeurs.

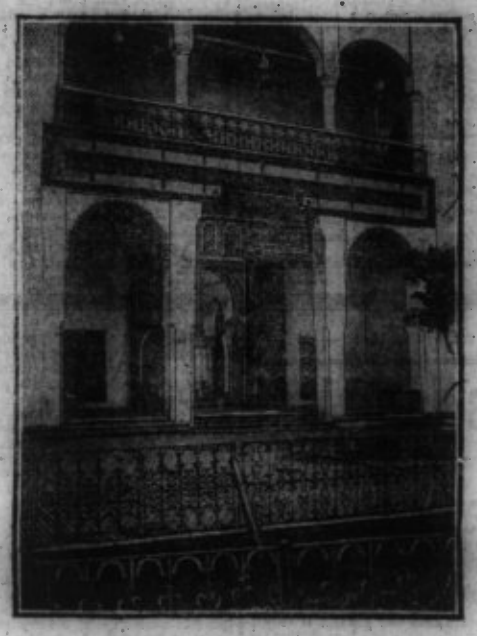

Le consulat de France à Fez

Les forces du maghzen

Le maghzen disposera désormais de 4 000 hommes de troupes régulières et de 3 000 hommes de troupes irrégulières dont les Beni-Ouarein, mais la conduite de ceux-ci reste inquiétante.